

Les Enjeux Forestiers dans les Alpes-Maritimes

Une préoccupation des élus, une responsabilité sociétale d'avenir

L'association des Communes Forestières des Alpes Maritimes travaille depuis près de 70 ans au service des élus des territoires et de leur richesse naturelle, **la valorisation de leur patrimoine forestier**, héritage de cet environnement exceptionnel à transmettre en partage aux générations futures.

Dans une région où **48% des espaces forestiers couvrent le territoire** (contre 29% en France) et représentent 9% de la surface forestière nationale, les bois peinent néanmoins à être attractifs. La récolte en PACA représente en effet moins de 2% de la récolte nationale même si l'arrivée du bois énergie a permis un regain d'activité.

Fort d'une politique dynamique menée par le Département et soutenue par la Région, les Alpes-Maritimes ont su se hisser à la pointe en matière d'innovation dans l'exploitation et la valorisation forestière par la réutilisation des techniques tombées en désuétude tel que le câble qui s'est modernisé au fil du temps. La preuve par l'exemple avec l'expérimentation en cours d'un chantier inédit en vallée de la Vésubie.

La forêt est sous-exploitée. En effet, l'exploitation forestière prélève moins de 20% (soit 60 000 m3/an) de l'accroissement annuel. Ceci notamment à cause du relief et du fort morcellement de la propriété. Afin qu'ils ne finissent pas qu'en fumée, il est nécessaire de trouver une ou plusieurs alternatives par la diversification des activités forestières et la prise en compte du rôle multifonctionnel qu'assurent nos forêts. (Eaul Airl Biodiversité/ Matériau noble/ Énergie/ Fonctions paysagères, récréatives et sociales...etc.)

De plus, la **fréquentation** par les citadins et les nombreux touristes est de plus en plus forte, ce qui d'une part préoccupe les propriétaires, les élus et les collectivités (générant plus de désagréments pour les gestionnaires avec un impact sur la biodiversité), et d'autre part intéresse les usagers et professionnels du tourisme de pleine nature mais également les industriels. **Des équilibres de gestion sont désormais à atteindre.**

Aussi, l'association des communes forestières des Alpes-Maritimes incite les différents acteurs de la forêt à réfléchir sur les divers aspects de cette multifonctionnalité qu'offre notre couvert forestier, à mieux les valoriser, mais également à mener une réflexion sur les conditions de l'ouverture au public, les activités possibles et les conséquences sur l'environnement.

La **forêt méditerranéenne** est un écrin exceptionnel pouvant servir de support à des activités économiques pérennes ou ponctuelles, tout en préservant le milieu naturel et dans un souci de gestion durable.

Ces sujets seront discutés à l'occasion de l'Assemblée générale ce jeudi 15 septembre à 14h30 en salle hémicycle du Conseil départemental (CADAM – Nice) Merci de confirmer votre venue pour faciliter votre accès

Seront présents les représentants des propriétaires forestiers, les collectivités, les administrations, associations et organismes partenaires, professionnels et industriels ... tous les acteurs concernés par la filière forêt /bois du Département et de la Région.

Contact Presse: Aline TESTOUR - Tél. 04 97 18 69 24 / Portable 06 23 08 52 90

Mail: alinetestour cofor06@yahoo.fr